

## DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-54-II du code de l'environnement

### 1- DECLARANT

**Personne morale**                       **Personne physique** :     Madame     Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique

N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone

Fax

(facultatif)

Mél

**Signataire de la déclaration** (pour une personne morale)

Nom

Prénom

Qualité

### 2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

**Adresse de l'installation** :     identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

Enseigne ou nom usuel du site

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Fax

(facultatif)

**Description générale de l'installation** (présentation de l'activité exercée sur le site...) :

Présence de données confidentielles dans la déclaration :  Oui  Non

Si oui, préciser lesquelles :

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, il s'agit d'une demande de modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) qui sera soumise à l'avis de l'inspection des installations classées. Indiquer quelle est la connexité de la modification avec les installations existantes :

Présence d'une pièce jointe concernant la connexité de la modification avec les installations existantes :  Oui  Non

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne les dispositions matérielles de l'installation (bâtiments, réseaux...)  Oui  Non

Si oui, le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m**
- **Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum**, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

Préciser les modifications apportées aux dispositions matérielles :

## 4 – NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

La modification concerne la nature ou la capacité des activités :

Oui  Non

Si oui, renseigner la liste des rubriques concernées par la modification :

Numéro de la rubrique	Alinéa	Désignation de la rubrique	Capacité de l'activité	Unité	Régime <sup>1</sup> (D ou DC)

Les rubriques de la nomenclature des installations classées sont consultables sur le site internet AIDA : <http://www.ineris.fr/aida> (rubrique « Réglementation, Classement thématique, Nomenclature des IC »).

Préciser les modifications apportées (notamment, pour les rubriques de la nomenclature des installations classées dont la capacité est exprimée en « équivalent », préciser le détail des calculs) :

<sup>1</sup> D : Régime de déclaration, DC : Régime de déclaration avec contrôle périodique.

## 5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation  
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui  Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

## 6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :  
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui  Non

## 7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant